

# *Section d'Études Internationales*

**Bulletin n°9**

**Septembre- Novembre 1999**

## **SOMMAIRE**

Éditorial

La loyauté dans les relations internationales  
(un texte de Josepha Laroche)

Colloque de la SEI : Appel à contributions

L'internationalisation de la société française  
Journée d'étude du LASP

Appel à propositions d'atelier pour la prochaine  
Conférence pan-européenne de relations internationales

**Association Française de Science Politique**

**224 boulevard Saint-Germain  
75007 Paris  
Tél : 01.45.49.92.21  
Fax : 01.45.48.99.45  
e-mail : [afsp@club-internet.fr](mailto:afsp@club-internet.fr)**

## ÉDITORIAL

Le Congrès de Rennes a été un grand succès, tant pour le nombre des participants (500 inscrits) que pour la qualité des échanges intellectuels et la convivialité de l'atmosphère. Jean-Luc Parodi qui va quitter ses fonctions de Secrétaire Général de l'AFSP après avoir oeuvré si longtemps au développement de l'Association ne pouvait souhaiter meilleure illustration de la vitalité de la science politique française ni meilleure consécration de son dévouement sans faille.

S'agissant des relations internationales, le bilan est aussi très positif. La table-ronde sur les intégrations régionales animée par Olivier Dabène et Christian Lequesne a donné lieu à des communications et des discussions de haut niveau. L'atelier dirigé par Johanna Siméant sur l'action internationale des ONG a fait salle comble. Quant à la session réservée à la SEI proprement dite, elle a connu une affluence, une densité intellectuelle et une aspiration déclarée à réfléchir ensemble qui encouragent à aller de l'avant.

D'un commun accord, il a été décidé de franchir une nouvelle étape et de faire de la Section non plus seulement un instrument de service mais un véritable lieu d'échanges intellectuels. La discussion s'est engagée sur le thème de *La loyauté dans les relations internationales* présenté par Josepha Laroche, dont on trouvera l'argumentaire un peu plus loin. En essayant collectivement de construire une problématique à l'intérieur de ce vaste sujet, il est apparu que deux thèmes de colloque, au moins, se dégagent. L'un sur *les comportements de transgression* sur la scène internationale : qui définit la loyauté, quels sont les stigmates du comportement tricheur, qui sanctionne ? L'autre sur *les conflits d'allégeance* et leurs répercussions dans le champ politique international.

Le premier thème a été retenu pour le prochain colloque de la SEI.  
Vous trouverez dans ce bulletin l'exposé des grandes questions retenues.

Un appel à contributions est lancé. Vos propositions sont attendues.

### Le Comité exécutif

P.S. Nous rappelons que la prochaine conférence pan-européenne de relations internationales se tiendra à l'Université de Kent en 2001. Un premier appel à propositions d'atelier était contenu dans la *Newsletter* diffusée avant l'été. À ce jour une seule proposition est venue du côté français. Un second appel est publié dans ce bulletin. La date de remise des propositions a été reculée jusqu'au 31 décembre.

Les sujets restant à couvrir sont : ONU et intervention humanitaire ; organisations internationales et gouvernance mondiale ; migrations, réfugiés ; conflits identitaires ; économie politique internationale, commerce ; environnement ; stratégie, prolifération nucléaire, dissuasion ; construction européenne ; droit international ; Asie, Afrique, Amérique Latine ; développement.

## LA LOYAUTÉ DANS LES RELATIONS INTERNATIONALES

La loyauté se définit comme ce qui est conforme à la loi et aux règles de l'honneur, comme la fidélité aux engagements pris. Aussi, prétendre traiter de cette question en relations internationales peut apparaître surprenant — sinon périlleux — et relever par conséquent de la gageure. En effet, on associe spontanément ce concept aux relations interpersonnelles, au registre de la psychologie, des affects et émotions. Certes, l'on reconnaît bien que le thème de la loyauté est légendaire et figure dans les grands mythes politiques, mais c'est aussitôt pour souligner que Homère, puis Euripide et bien d'autres auteurs à leur suite nous ont simplement présenté l'archétype du « rusé », à l'instar d'Ulysse par exemple. À la rigueur, concède-t-on que la politique interne se prêterait à une analyse en terme de loyauté (fonctionnement des organisations partisans, métier politique, batailles électorales, représentation, etc).

Pendant, les problèmes soulevés par ce concept sont d'ampleur bien plus vaste. Ils dépassent les hommes pour atteindre les États et plus récemment bien d'autres acteurs encore. À ce titre, ils revêtent une singulière actualité. C'est pourquoi, nous avons l'ambition de montrer que la référence à la loyauté est associée aux relations internationales, non seulement lorsqu'elle est explicitement invoquée (avec le principe *Pacta sunt servanda* du droit international public ou dans le commerce international) mais parce qu'elle sert implicitement de référent permanent et ultime.

Aussi, malgré une distance empirique et théorique incontestable, nous estimons que ce concept ne renvoie pas seulement à une dimension morale ou à des jugements de valeur, mais que son importation, bien sûr sous certaines garanties méthodologiques, peut contribuer à une lecture hétérodoxe des relations internationales qui soit innovante.

Posons ainsi comme préliminaire que la loyauté n'existe pas *in abstracto*, mais procède d'une construction sociale s'inscrivant dans l'histoire et dont il faudra faire la sociogenèse. Postulons ensuite qu'elle doit s'analyser comme une ressource politique, une configuration de stratégies, d'agencements internationaux, et qu'elle procède enfin de toute une succession de représentations concurrentes. En d'autres termes, en considérant que la loyauté revêt une dimension socio-politique, il nous appartient de faire apparaître ses lois de fonctionnement au plan international.

### Intérêt et actualité du concept

Qu'il s'agisse de décliner leur **identité**, d'assurer leur **sécurité** ou d'organiser une régulation de leurs **échanges** économiques et culturels, ou qu'il s'agisse enfin de leur aspiration à l'**universel**, les acteurs (étatiques et non-étatiques) se déterminent toujours au regard d'une certaine représentation de la loyauté qu'ils tentent de faire prévaloir.

\* À l'heure de la mondialisation et de la transnationalisation des flux, on constate une exacerbation des conflits d'allégeance. Aujourd'hui, dans la politique internationale, lorsque l'on évoque les allégeances micro-communautaires ou transnationales, c'est aussitôt pour souligner les menaces qu'elles font peser sur les États en terme de loyauté (risque de sécession, partition, guerre civile, trahison...). Dans ces conditions, devant la montée en puissance des allégeances micro-communautaires, comment rester loyal envers sa communauté d'origine tout en étant loyal envers son collectif d'appartenance et surtout, comment une minorité peut-elle échapper à la présomption de déloyauté ? Autrement dit, quelles formes socio-historiques peut revêtir la loyauté ? Comment résulte-t-elle des rapports de force ? De même, à l'heure des regroupements régionaux, comment peuvent se concilier la loyauté envers l'État-nation et celle destinée à un ensemble intégré ?

\* Quant à la préservation de l'intérêt et de la sécurité des acteurs, avec les instruments diplomatico-stratégiques propres à y parvenir — tels la *Realpolitik* et le maintien de l'équilibre des forces grâce à la construction de systèmes d'alliances —, n'autorise-t-elle pas le cas échéant,

l'instrumentalisation, voire la dénonciation d'alliances loyalement contractées ? Sur ce point, il pourrait être intéressant de revenir sur les diplomaties secrètes et leur dénonciation, tout comme sur les alliances de revers : quels liens entretiennent-elles avec la puissance ? quelles sont leur contribution à la paix ? Autant d'interrogations qui nous conduiront à revisiter la théorie réaliste afin d'en approfondir certains points et de dissiper la vision commune qui réduit trop souvent cette théorie des moyens à un simple éloge de la déloyauté.

\* Si l'on appréhende à présent l'État comme un opérateur économique intervenant sur la scène internationale pour optimiser les richesses de la collectivité qu'il représente, on constate alors que, face aux firmes transnationales et aux marchés, ou face aux autres acteurs étatiques et aux organisations internationales à vocation économique, il ajuste sans cesse ses interventions, là encore, au regard d'une certaine représentation de la loyauté (dévaluation compétitive, manipulation du taux d'intérêt, dumping, contrefaçons, sanctions commerciales, ripostes douanières, Barrières Non Tarifaires...). De la même façon, il pourrait être fructueux de « lire » ainsi les interventions des firmes elles-mêmes (fusions, OPA, contrefaçons...) en terme de loyauté/déloyauté.

\* Enfin, l'évocation ces dernières années d'une éthique des biens communs (*Global Commons*, protection internationale de l'environnement, des droits de l'Homme) et de sa progressive codification juridique, montre que la référence à la loyauté apparaît d'une actualité sensible. En effet, nous constatons la genèse d'une nouvelle phase des relations internationales inhérentes à la mise en place d'un système de valorisation de la loyauté. Ce dernier passe à présent par le déploiement de tout un dispositif de pénalisation de pratiques dites déloyales et la multiplication de mécanismes de sanctions (juridiques, politiques, économiques, symboliques) témoignant de la formation d'une « société civile mondiale » (Lipschutz, M. Walzer), ou à tout le moins, d'un espace public international. La loyauté se définissant peut-être moins alors comme la fidélité à des engagements contractés envers un ou des acteurs mais comme la fidélité due avant tout à un système de valeurs, à des principes reconnus comme universels (affirmation et valorisation du devoir de désobéissance et de la résistance civile, conflit autorités légitimes/autorités légales).

Avec cette question de l'universalisation des valeurs et de la loyauté exigée envers celles-ci, se trouve posé le thème du « nouveau droit international » : chercher à promouvoir un « nouveau droit international » signifie-t-il faire oeuvre de loyauté envers des valeurs universelles ou envers les seules valeurs occidentales ? Assistons-nous véritablement à l'émergence d'une loi universelle qui transcenderait toutes les idéologies, les allégeances nationales et les régimes politiques ou bien observons-nous simplement l'hégémonie d'une loi occidentale, forme particulière du processus plus vaste d'occidentalisation du monde ?

D'emblée, cette dernière hypothèse nous renvoie à plusieurs interrogations fondamentales : qui produit et formule la définition de la loyauté reconnue comme légitime dans les relations internationales et dans quelles conditions ? Et qui a par conséquent autorité pour désigner les acteurs déloyaux ? Ce questionnement revenant finalement à analyser les conditions socio-politiques de production des normes internationale : comment en viennent-elles à s'imposer à une majorité d'acteurs et à faire l'objet d'une codification ? *A contrario*, comment des acteurs (les *Rogue States*) peuvent-ils réussir à s'exonérer d'un certain nombre de leurs engagements, les violer explicitement et parfois même refuser de respecter des normes internationales auxquelles ils dénie toute légitimité ? Pourquoi la crainte de représailles ne semble pas être prise en compte par ces États et jouer comme dissuasion ? Enfin, comment sont-ils stigmatisés et par quelles procédures font-ils l'objet de sanction ?

Ainsi, le recours au concept de loyauté permet-il de rapprocher des domaines apparemment éloignés, de les relier les uns aux autres afin de mieux appréhender des secteurs empiriquement dispersés, « éclatés » et de faire sens entre des objets qu'une simple description empirique — le bon sens — conduirait à cloisonner. En opérant ces mises en corrélation, en produisant ces « voisinages », il donne à voir, et ce faisant, nous offre une meilleure intelligibilité de la politique internationale.

**APPEL A CONTRIBUTIONS**

***LA LOYAUTE DANS LES RELATIONS INTERNATIONALES***

**Introduction : la loyauté comme cadre d'analyse**

- La loyauté comme principe d'ordre
- La loyauté dans la théorie des relations internationales

**Les modes d'imposition**

- Comment sont produits les standards de la loyauté ?
- Y a-t-il aujourd'hui une loyauté à l'égard de l'humanité ?
- Les alliances relèvent-elles d'une logique de loyauté ?
- Les modalités de contrôle, coercition et sanction de la loyauté

**Les pratiques de transgression**

- Les diplomaties clandestines
- L'unilatéralisme
- Les comportements de dénégation
- Les concurrences déloyales

Ce colloque de la SEI se tiendra en automne 2000 (fin septembre, début octobre, date et lieu à préciser).

Les propositions de communication doivent parvenir **avant le 15 janvier 2000** adressées au  
**Comité exécutif de la SEI, AFSP, 224 bld Saint-Germain, 75007 Paris.**

Indiquer le thème de la contribution et préciser le contenu en quelques paragraphes.

Membres du Comité exécutif : Didier Bigo, François Constantin, Guillaume Devin, Josepha Laroche, Philippe Moreau Defarges, Jean-Jacques Roche, Marie-Claude Smouts.

**L'INTERNATIONALISATION  
DE LA SOCIETE FRANÇAISE**

**JOURNÉE D'ÉTUDE**

Vendredi 14 janvier 2000  
Université Paris X Nanterre  
**BATIMENT K**  
**De 9h à 17h**

Le choix du titre de cette journée d'étude exprime à la fois une insatisfaction et une démarche. L'insatisfaction vient de ce que si l'on s'accorde généralement à reconnaître que les États sont pris dans un vaste mouvement de « mondialisation », ce constat repose sur des données globales qui ne permettent guère d'en saisir la genèse, les rythmes différenciés, les modalités spécifiques et les effets contrastés au plan national. S'agissant de la France, « l'État » et « la mondialisation » sont ainsi des catégories trop unifiées et trop réductrices pour apprécier les transformations provoquées par l'interaction du national et de l'international. Le changement est plus étendu et plus diffus. Une grande diversité d'acteurs, publics et privés, collectifs et individuels est impliquée dans de nouvelles façons de concevoir et dans de nouvelles pratiques. C'est elle qui alimente ou freine ce double mouvement de projection et de pénétration internationales caractéristique de l'internationalisation de la société française. En prendre la mesure constitue en soi un véritable programme de recherche. La journée d'étude souhaite encourager cette orientation empirique qui fait souvent défaut aux études internationales et sans laquelle il n'y a que des conclusions convenues.

**INSCRIPTION ET RENSEIGNEMENTS :**

LASP – Université Paris X Nanterre  
200, avenue de la République – 92001 Nanterre Cedex  
Tél : 01.40.97.76.52.  
e-mail : [lasp@u-paris10.fr](mailto:lasp@u-paris10.fr)

**ACCES :**

**RER A et SNCF : Nanterre Université**



